

## FICHE DE DIALOGUE pour l'orientation à l'issue de la CLASSE DE TROISIÈME

Madame, Monsieur,

La classe de 3<sup>ème</sup> est un moment important dans l'orientation de votre enfant.

Les décisions d'orientation sont prises au deuxième semestre ou troisième trimestre mais il faut mettre à profit toute l'année pour construire son projet.

Pour vous aider, vous pouvez :

- Rencontrer le professeur principal, le psychologue de l'Education Nationale (Psy-EN), le chef d'établissement ou son adjoint ;
- Participer aux actions d'information organisées par l'établissement ;
- Consulter le guide de l'ONISEP « après la 3<sup>ème</sup> » – académie de Toulouse » téléchargeable sur le site [www.onisep.fr/toulouse](http://www.onisep.fr/toulouse) et les documents d'information sur les métiers et les formations disponibles au CDI de l'établissement ou au CIO ;
- Découvrir des formations et échanger avec des enseignants et des élèves lors des Journées Portes Ouvertes dans les établissements de l'académie – liste sur le site de l'académie [www.ac-toulouse.fr](http://www.ac-toulouse.fr) ou de l'ONISEP [www.onisep.fr/toulouse](http://www.onisep.fr/toulouse)

### 1<sup>er</sup> SEMESTRE ou 2<sup>ème</sup> TRIMESTRE : DÉBUT DU DIALOGUE *phase provisoire d'orientation*

#### FÉVRIER

Vous indiquez **vos intentions d'orientation**.

Vous pouvez cocher plusieurs voies de formation (2<sup>nde</sup>GT, 2<sup>nde</sup>PRO, 1<sup>ère</sup> année de CAP) en les classant sur la fiche provisoire d'orientation du 1<sup>er</sup> semestre ou 2<sup>ème</sup> trimestre.

#### MARS

Le conseil de classe du 2<sup>ème</sup> trimestre répond en formulant **un avis provisoire d'orientation**.

C'est la **première étape** du dialogue entre vous et l'équipe éducative.

N'hésitez pas à prendre contact avec toutes les personnes qui peuvent vous aider : professeur principal, psychologue de l'Education Nationale (Psy-EN)...

### 2<sup>ème</sup> SEMESTRE ou 3<sup>ème</sup> TRIMESTRE : CHOIX ET DÉCISION *phase définitive d'orientation*

#### MI-MAI

Vous formulez **votre demande d'orientation** sur la fiche de liaison du 2<sup>ème</sup> semestre ou 3<sup>ème</sup> trimestre.

Vous pouvez cocher plusieurs voies de formation en les priorisant.

Vous devez également renseigner le dossier de demande d'affectation pour la prochaine rentrée.

#### MI-JUIN

Le conseil de classe du 2<sup>ème</sup> semestre ou 3<sup>ème</sup> trimestre examine votre demande et formule une proposition d'orientation.

- si la proposition est **conforme à votre choix**, elle devient **décision d'orientation**.
- si la proposition est **différente de votre choix**, vous serez reçu en entretien par le chef d'établissement et si le désaccord persiste à l'issue de l'entretien, vous pourrez recourir à la commission d'appel ou demander le maintien dans le niveau de la classe d'origine.